



# LUTTER CONTRE LES MARIAGES PRECOCES PAR L'AUTONAMISATION DES FILLES EN AFRIQUE DE L'OUEST MALI, NIGER, TOGO

## EVALUATION FINALE DE L'INTERVENTION

05/03/19 [Version 2]

### Equipes de recherche

*Coordinatrice scientifique du projet/LASDEL : Aïssa DIARRA*

*Mali/Université de Bamako : Idrissa Soiba TRAORE & Bréma Ely DICKO*

*Niger/LASDEL : Oumarou HAMANI, Nana ISSALEY et Tahirou ALI BAKO*

*Togo/URD : Atavi-Mensah EDORH, Ibitola TCHITOU, Jean-Paul Digo AKAKPO-AHIANYO*



UNIVERSITE DE LOME  
UNITE DE RECHERCHE  
DEMOGRAPHIQUE  
URD

UNIVERSITE DES LETTRES  
ET DES SCIENCES  
HUMAINES DE BAMAKO  
Département sciences de  
l'éducation/ Sociologie et  
anthropologie



# Table des matières

Table des matières.....	1
Liste des acronymes et sigles .....	3
INTRODUCTION.....	4
1. Contexte.....	4
2. Objectifs du projet .....	6
2.1. Objectif général.....	6
2.2. Objectifs spécifiques .....	6
3. Objectifs de l'intervention et la théorie du changement.....	7
3.1. Les objectifs de l'intervention .....	7
3.2. La théorie du changement.....	8
4. Le modèle d'intervention théorique.....	8
4.1. Méthodologie de l'intervention au niveau local .....	8
4.2. Méthodologie de l'intervention aux niveaux, national, sous régional et international .....	9
4.3. Système de suivi-évaluation .....	9
5. Méthodologie de l'évaluation finale .....	10
6. Résultats de l'évaluation finale .....	11
6.1. L'échelle de ME du point de vue des acteurs.....	11
6.2. Les changements les plus significatifs.....	12
6.2.1. Au niveau des filles et garçons du projet .....	12
6.2.2. Au niveau des leaders religieux et coutumiers .....	16
6.2.3. Au sein des communautés .....	17
6.2.4. Au niveau des acteurs des services publics .....	20
6.3. Spécificités des sites d'intervention (= nuances = principaux acquis du projet).....	21
6.3.1. De nouveaux profils d'acteurs en faveur de la lutte contre le ME .....	22
6.3.2. Des stratégies locales de lutte contre le ME.....	22
6.3.3. Des effets non attendus du projet .....	24
6.4. Les défis (manquements) .....	25
6.4.1. Défis surmontés .....	25
6.4.2. Défis non surmontés.....	25
6.5. Les Leçons apprises.....	29
6.5.1. Leçons apprises concernant les jeunes leaders du projet .....	29
6.5.2. Leçons apprises concernant les leaders religieux et coutumiers .....	29

6.5.3. Leçons apprises concernant les communautés.....	30
6.5.4. Leçons apprises concernant les acteurs des services publics .....	30
6.5.5. Leçons apprises concernant la mise en œuvre du projet .....	30
CONCLUSION .....	32
Modèle d'intervention détaillé.....	32
Modèle d'intervention schématisé.....	34
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....	35

## **Liste des acronymes et sigles**

CRDI : Centre de Recherches pour le Développement International

ME : Mariage d'Enfant

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONG : Organisation Non gouvernementales

ONU : Organisation des Nations Unies

OSC : Organisations de la Société Civile

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

WILDAF : Women in Law And Development in Africa/Femmes droits et Développement en Afrique

## INTRODUCTION

WiLDAF-AO (Women in Law and Development in Africa -Afrique de l'Ouest), avec l'appui du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), société d'Etat canadienne, met en œuvre un programme de recherche action sur le mariage d'enfant intitulé « *Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles en Afrique de l'Ouest* ». Le programme est mis en œuvre dans trois pays d'Afrique de l'Ouest : Mali, Niger et Togo. Démarré en 2016 pour une durée de trois ans, le programme prend fin en mars 2019.

D'envergure sous régionale il réunit des membres du réseau WILDAF et des chercheurs tous mobilisés pour les phases de recherche et d'intervention. Du côté de la recherche, des équipes sont constituées au sein de chacun des trois pays concernés. Ces équipes sont composées de chercheurs nationaux en sciences sociales, juridiques et de statisticiens, assistés d'enquêteurs. Du côté de WILDAF, les bureaux nationaux sont fortement sollicités pour mobiliser l'expérience des membres du réseau afin d'accompagner la recherche et de mettre en œuvre le modèle d'intervention proposé par les chercheurs.

Conformément au protocole de référence, la mise en œuvre du projet s'est déroulée en trois phases :

- La première phase a été une phase d'étude qui a consisté à faire des recherches documentaires et des enquêtes de terrain dont les résultats ont contribué à comprendre le phénomène du mariage d'enfant (ME) et de proposer un modèle d'intervention ;
- La deuxième phase a été celle des interventions, qui consiste à l'application du modèle d'intervention, cadrée par un suivi régulier des activités ;
- La troisième phase a été consacrée à l'évaluation des effets des interventions sur le terrain en conformément au modèle d'intervention ; cette évaluation sera suivie de plaidoyers pour la mise à échelle du modèle d'intervention après validation.

Le présent rapport d'évaluation est un des documents clés de cette dernière phase. Il fait la synthèse du bilan des interventions réalisées dans les trois pays du programme et comprend, y compris cette introduction, huit parties :

1. Introduction
2. Contexte
3. Objectifs du projet
4. Objectifs de l'intervention et la théorie du changement
5. Méthodologie de l'intervention
6. Méthodologie de l'évaluation finale
7. Résultats de l'évaluation finale
8. Conclusion

### 1. Contexte

L'UNICEF définit le mariage d'enfant (ME) comme « un mariage incluant un enfant ou un adolescent fille ou garçon âgé de moins de 18 ans » (UNICEF, 2001). Depuis plus d'une dizaine d'années, le phénomène fait l'objet d'un regain de préoccupation grandissante, au regard de son ampleur. En effet, même si on enregistre un relatif déclin du phénomène, en 2014, le nombre de femmes mariées avant 18

ans est estimé à 700 millions ; et plus d'une femme sur trois l'a été avant l'âge de 15 ans (ONU-Femmes, 2014). La majorité des ME ont lieu dans les pays en développement. L'Afrique de l'Ouest, où se situent les trois pays concernés par la recherche, est l'une des régions du monde où la prévalence est la plus élevée. Selon les données de l'UNICEF (2014), parmi les 10 pays au monde enregistrant les taux les plus élevés de ME, la moitié se situe dans cette région. Le Niger et le Mali sont les plus concernés avec une prévalence respectivement de 77% et 61%. Ces deux pays ont des index de fragilité assez élevés : 99.7 pour le Niger ; 89.8 pour le Mali. Au Togo, où le phénomène semble a priori ne pas avoir autant d'ampleur, les données de l'enquête MICS 2010, montrent pourtant qu'une proportion de 7,0% de femmes de 15-49 ans se sont mariées ou étaient en union avant l'âge de 15 ans, tandis que 29,1% des femmes de 20-49 ans ont contracté leur mariage ou union avant l'âge de 18 ans. Les proportions de femmes mariées avant l'âge de 15 ans et celle des femmes mariées avant l'âge de 18 ans sont plus importantes en milieu rural (9,0% et 36,8%, respectivement) qu'en milieu urbain (4,5% et 19,4%, respectivement).

Les préoccupations sur la persistance du ME se justifient aussi en raison de l'atteinte des droits fondamentaux qu'implique la pratique en général et en particulier aux droits des filles, privées de leur enfance et de leur adolescence. Il défie tous les droits des femmes et des filles tels que garantis par les différents instruments juridiques internationaux ratifiés par les Etats, en particulier la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions internationales sur les droits civiques et politiques, celles sur les droits économiques, culturels et sociaux ainsi que celles portant sur la protection des enfants, la convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages, la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes et la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Le mariage précoce va également à l'encontre des normes juridiques consacrées au niveau africain par le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'homme et des Peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique et la Charte Africaine des Droits et du bien-être de l'enfant. Selon l'article 6 du protocole, dont les dispositions sont en adéquation avec la Charte des droits et du bien-être de l'enfant, les États sont tenus d'adopter les mesures législatives appropriées pour garantir qu'aucun mariage ne soit conclu sans le plein et libre consentement des deux époux et que l'âge minimum de mariage pour la fille soit de 18 ans.

Conformément aux engagements pris, les États ont adopté des lois qui exigent le consentement des époux au mariage. Mais certains ne se sont pas conformés à l'exigence d'un âge nuptial minimum de 18 ans pour les filles, comme c'est le cas du Mali (16 ans) et du Niger (15 ans), à l'instar d'autres pays. Le Togo en revanche est en adéquation avec cette exigence car l'homme et la femme ne peuvent se marier avant 18 ans. Toutefois, partout on observe un pluralisme normatif qui se traduit par la coexistence de lois modernes et de coutumes et/ou règles religieuses différentes. Les populations se réfèrent plutôt aux coutumes et aux règles religieuses qui tolèrent les mariages d'enfants, qu'aux lois qui n'ont que peu d'influence dans leur vie quotidienne. Ces situations incohérentes entre les pratiques et les lois créent des conditions favorables aux pratiques de mariages précoces et forcés.

Les conséquences du ME sur la santé des filles constituent une autre raison de préoccupation. On observe un impact négatif sur la santé mentale et génésique des filles. Les filles engagées dans un mariage à un âge précoce reçoivent moins de soins prénataux et sont donc plus vulnérables à la mortalité maternelle. Les femmes qui sont mariées avant l'âge de 18 ans ont tendance à avoir plus d'enfants que celles qui se marient plus tard. Par ailleurs, les décès liés à la grossesse précoce sont connus pour être une des principales causes de mortalité aussi bien pour les filles mariées que non mariées entre 15 et 19 ans, en particulier chez les plus jeunes de cette cohorte.

Le ME constitue un terreau qui maintient le bas niveau d'éducation des filles, puisque la plupart abandonnent l'école une fois mariées. Cela constitue un handicap pour la participation économique et politique des femmes mariées précocement qui ont la malchance de connaître durant toute leur vie, une situation de pauvreté susceptible de se transmettre à leur progéniture. Une étude sur le milieu rural dans les pays d'Afrique de l'Ouest a démontré que, si elle s'est mariée jeune et manque d'éducation et de compétences monnayables, une femme peut tomber dans une profonde misère ; cette étude en a conclu que le mariage précoce contribue à la féminisation de la pauvreté avec ce que cela comporte comme conséquences pour les enfants (FIDA, 2001). Aussi est-il urgent de mettre fin au mariage forcé pour briser « le cycle intergénérationnel de pauvreté en permettant aux filles et aux femmes de participer plus pleinement à la société » (UNICEF, 2014).

Enfin, le ME allonge la période de procréation d'une femme. A ce titre, afin de maîtriser la croissance démographique, la lutte contre le ME menée par la communauté internationale en direction des pays en développement fait partie des stratégies de limitation des naissances.

Le projet « *Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles en Afrique de l'Ouest* » s'inscrit au cœur de toutes ces préoccupations et entend apporter sa contribution à la lutte contre le ME avec une perspective large qui implique de considérer le problème dans sa complexité multifactorielle.

La mise en œuvre du projet comporte trois (03) phases :

- La première est une phase d'étude qui consiste à faire des recherches documentaires et des enquêtes de terrain afin de proposer des solutions pour lutter contre la pratique;
- La deuxième phase qui est celle des interventions consiste à mettre en œuvre les solutions préconisées;
- La troisième phase consiste à évaluer l'impact des interventions sur le terrain et après validation des modèles, à faire des plaidoyers pour leur mise à l'échelle.

## **2. Objectifs du projet**

### **2.1. Objectif général**

L'objectif général de ce projet est de contribuer à la baisse des mariages précoces à travers la génération de connaissances nouvelles et de solutions alternatives durables ainsi que la promotion de l'utilisation à grande échelle de ces connaissances nouvelles sur le mariage précoce en Afrique de l'Ouest.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

Le projet se base sur trois objectifs spécifiques :

1- Produire une base de données probantes, comparatives, permettant d'approfondir les connaissances sur les mariages précoces notamment son ampleur, son évolution, ses causes profondes, les conséquences pour les filles et les obstacles qui en découlent pour leur pleine participation au développement au Mali, au Niger et au Togo.

2- Développer des stratégies susceptibles de créer des conditions pour l'efficacité de la lutte contre les mariages précoces notamment en améliorant le cadre juridique, institutionnel et politique et en défiant les résistances culturelles et religieuses à l'éradication de la pratique.

3- Développer et proposer des approches appropriées et des modèles capables de conduire à l'autonomisation des filles dans la lutte contre ces mariages précoces qui pourraient être utilisés par une variété de décideurs et d'acteurs.

### **3. Objectifs de l'intervention et la théorie du changement**

La phase d'intervention du projet a servi à tester le modèle d'intervention théorique proposée sur la base des résultats de la recherche. Elle a été orientée sur un objectif général et des objectifs spécifiques. Ces objectifs sont cadrés par une théorie du changement qui définit la mission ultime de l'intervention et de la manière d'y parvenir.

#### **3.1. Les objectifs de l'intervention**

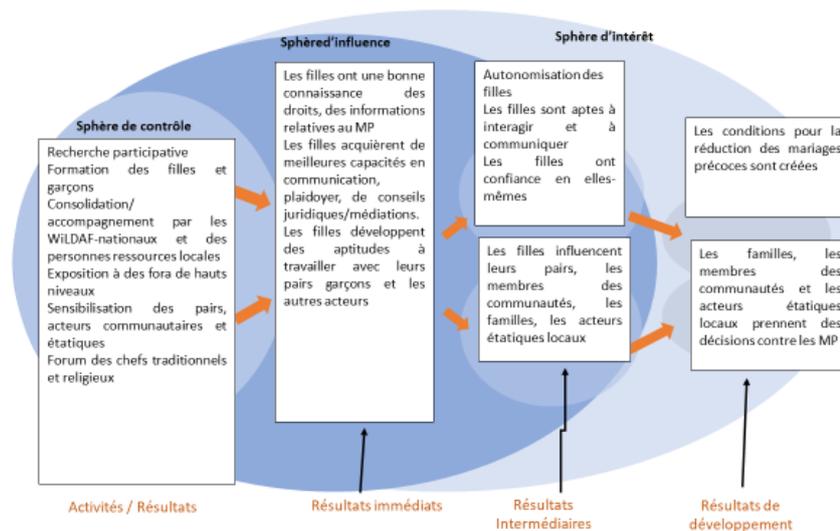
##### **Objectif général de l'intervention**

Contribuer à la réduction de la prévalence du ME par l'autonomisation des filles dans les zones d'étude au Mali, au Niger et au Togo.

##### **Objectifs spécifiques de l'intervention**

- 1) Renforcer les capacités de 60 filles et 30 garçons par pays afin qu'ils soient aptes d'entreprendre des actions visant à contribuer à l'éradication du MP dans leurs milieux respectifs.
- 2) Susciter un mouvement de jeunes filles et garçons capables de porter la problématique du mariage précoce et de défendre de manière générale les droits des jeunes filles.
- 3) Contribuer aux changements de perceptions, comportements et pratiques en vue de l'abandon progressif du ME dans les zones d'intervention.
- 4) Améliorer le cadre juridique et politique de lutte contre le ME et veiller à l'application des dispositions favorables existantes par les administrations déconcentrées et décentralisées.
- 5) Contribuer à l'appropriation de la problématique de la lutte contre le ME par les autorités locales (les chefs traditionnels et religieux, et les représentants de l'Etat
- 6) Réaliser des actions de plaidoyer en direction des autorités politiques et judiciaires

### 3.2. La théorie du changement



## 4. Le modèle d'intervention théorique

L'intervention est une phase au cours de laquelle les chercheurs et les bureaux nationaux WILDAF ont travaillé en synergie. Telle que conçue dans le projet, elle est principalement réalisée d'une part au niveau local et d'autre part aux niveaux national, sous régional et international. Un système de suivi-évaluation a été appliqué tout au long du processus d'intervention.

### 4.1. Méthodologie de l'intervention au niveau local

La stratégie utilisée au niveau local est de mettre les filles au centre du processus de changement social. L'idée de les impliquer activement dans la lutte contre le ME a été la priorité de l'intervention. Le changement escompté ne peut se faire sans la responsabilisation des filles elles-mêmes face au phénomène du ME qui les concerne au premier chef. Les groupes de filles et garçons ont été d'abord les cibles de l'intervention avant qu'à leur tour, en tant qu'acteurs du changement, ils interviennent au sein de leur communauté. En second plan, d'autres acteurs ont été concernés par l'intervention, ils sont le plus souvent les cibles des groupes de filles et garçons : leaders religieux et traditionnels, hommes et femmes influents au sein de la communauté, acteurs des services administratifs locaux.

La méthodologie d'intervention concernant les filles comprend quatre principales étapes :

- 1) Identification de groupes de filles et garçons participant au projet dans les sites d'intervention
- 2) Formation des groupes de filles et garçons afin qu'ils acquièrent des connaissances, compétences et aptitudes dans différents domaines de lutte contre le ME. Ce renforcement de capacité devait pouvoir
- 3) Réalisation par les filles et garçons ayant ainsi bénéficié de renforcement de capacité, de diverses activités d'une part au sein même de leurs groupes et d'autre part à l'endroit de la communauté et des services administratifs : débats/discussion internes, sensibilisation des communautés, discussions intergénérationnelles, familiarisation aux services civils et judiciaires par l'entremise des bureaux nationaux WILDAF, plaidoyer.

- 4) Plaidoyer par les filles et garçons auprès de divers acteurs : enseignants et cadres de l'administration déconcentrée et décentralisée, des services d'état civil, des divisions santé familiales des services judiciaires.

La méthodologie concernant les acteurs influents que sont les chefs traditionnels et religieux est la suivante :

- 1) Ciblage par les filles et garçons assistés par les chercheurs et les bureaux WILDAF de chefs traditionnels et religieux ;
- 2) Identification des besoins spécifiques de ces acteurs sur la base des rapports/pays et lors des restitutions au sein des communautés
- 3) Organisation du forum des chefs traditionnels et religieux.

Enfin, une assistance multiforme est mise en place pour les jeunes et les familles qui consiste à :

- 1) Offrir aux jeunes et aux familles l'opportunité d'accéder à des conseils juridiques,
- 2) Les orienter vers des services de santé reproductive
- 3) Les orienter vers des associations et ONG en charge d'activités économiques

#### **4.2. Méthodologie de l'intervention aux niveaux, national, sous régional et international**

La méthodologie d'intervention aux niveaux, national, sous-régional et international est essentiellement un travail de plaidoyer avec divers outils (policy briefs et argumentaires), notamment lors de rencontres organisées à cet effet avec les décideurs et d'opportunités offertes par les conférences et les ateliers. Ces plaidoyers sont effectués par les membres de WILDAF (bureau régional et national) et les chercheurs.

#### **4.3. Système de suivi-évaluation**

Un système de suivi-évaluation a été élaboré pour suivre la progression de l'intervention par rapport modèle proposée. Il permet de repérer les obstacles qui freinent le déroulement de l'intervention, d'identifier les causes afin d'apporter des stratégies permettant de les surmonter.

Ce système de suivi évaluation est mis en œuvre selon une méthodologie participative qui permet l'implication de toutes les parties prenantes de la phase d'intervention à savoir les membres du projet (WILDAF et chercheurs) et les groupes de filles et garçons. Il comprend :

- 1) L'établissement de la situation de référence, permettant d'identifier des indicateurs clés pour le suivi régulier des activités et les changements immédiats induits. Cette situation de référence est établie sur la base des résultats de recherche et de la collecte d'informations complémentaires.
- 2) La réalisation de réunions trimestrielles organisées par les bureaux nationaux de WILDAF avec les groupes de filles et garçons et en collaboration avec les chercheurs. Ces réunions constituent des cadres réguliers de discussions au cours desquelles sont débattus les succès de la mise en œuvre, les difficultés rencontrées et les stratégies déployées. Des outils de suivi élaborés à cet effet ont été renseignés au cours de ces réunions trimestrielle pour suivre l'avancement des activités. Ces rencontres sont aussi l'occasion de faire le point sur l'état des connaissances des jeunes et de les renforcer si nécessaire.
- 3) La réalisation de suivis semestriels par les chercheurs pour documenter l'évolution de la situation de référence. Ils se déroulent sous forme de discussions avec les communautés sur les changements survenus ou pas ainsi que sur les stratégies de pérennisation.

## 5. Méthodologie de l'évaluation finale

L'évaluation finale vise à évaluer dans quelle mesure l'intervention a atteint les objectifs fixés. Elle permet à terme de valider le modèle proposé après la prise en compte des aspects qui n'ont pas été concluants.

Plus spécifiquement elle permet de :

- Evaluer les incidences des activités du modèle d'intervention ;
- Relever les difficultés et contraintes qui ont pu avoir une influence négative ainsi que les facteurs qui ont eu une influence positive sur l'atteinte des résultats ;
- Relever les bonnes pratiques et leçons apprises de l'intervention ;
- Analyser la cohérence et l'efficacité globale du modèle ;
- Relever les ajustements à faire en vue d'obtenir un modèle efficace susceptible d'être promu pour une mise à l'échelle.

Pour réaliser cette évaluation, les équipes de chercheurs des trois pays ont utilisé la même méthodologie discutée et validée par tous. Cette méthodologie est mixte, structurée à la fois sur des approches quantitative et qualitative. L'approche quantitative consiste à évaluer les activités d'intervention réalisées d'une part par les membres du projet (WILDAF nationaux, chercheurs) et d'autre part par les groupes de filles et garçons du projet. Ainsi, des données chiffrées ont pu être collectées par exemple, concernant les membres WILDAF et les chercheurs, sur le nombre et type de recommandations formulées lors des activités de suivi, le nombre de plaidoyer, le nombre de policy brief produits, etc. Concernant les groupes de filles et garçons, le nombre de sensibilisation réalisées, le nombre de filles du projet ayant mené des actions, le nombre de filles qui se sont opposées au ME, etc.

L'approche qualitative s'est focalisée sur les discours, par rapport à l'intervention, de cinq groupes stratégiques : (1) les groupes de filles et garçons du projet ; (2) les chefs traditionnels et religieux ; (3) les hommes et femmes de la communauté ; (4) les autorités locales administratives ; (5) les membres du comité consultatif. Sur chacun des trois pays du projet, sur la base d'au minimum 35 entretiens semi-directifs (individuel et de groupe) et d'observations, des données qualitatives sont recueillies sur les forces et les faiblesses de l'intervention ainsi que sur les changements survenus. Plus précisément, les interlocuteurs ont été amenés à donner leur appréciation du niveau de survenu du mariage d'enfant au sein de la communauté et à travers la technique du « Changement le plus significatif » (Most Significant Change) et présenter selon leur point de vue les changements qui se sont produits pour eux-mêmes et au sein de la communauté.

La collecte des données de l'évaluation finale a été réalisée par les équipes de chercheurs sur les sites d'intervention de chacun des trois pays. Pour rappel ces sites d'intervention sont au nombre de huit (08) soit deux (02) sites au Mali et au Togo, quatre (04) sites au Niger :

### ➤ Togo

Lama-Tessi (Région Centrale) et tamongue (Région des Savanes)

### ➤ Niger

Niamey : Nogaré (commune<sup>5</sup>), Dar Es Salam (commune 2), Bobiel (commune<sup>1</sup>), Gorou Kaina (commune<sup>4</sup>)

### ➤ Mali

## Kayes N'Di et Niore du Sahel (Région de Kayes)

Au total, les chercheurs ont réalisé 94 entretiens individuels et 35 focus groups comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 1 : Récapitulatif des entretiens réalisés sur l'ensemble des sites**

Pays	Entretiens individuels	Focus groups
Mali	34	12
Niger	37	11
Togo	23	12
Total	94	35

Source Evaluation finale ME, Mali, Niger, Togo, 2018

## 6. Résultats de l'évaluation finale

L'évaluation finale a permis de faire le point sur les forces et les points faibles du modèle d'intervention mis en œuvre. Il s'agit notamment : (1) du niveau de survenue perçue du ME au sein des communautés ; (2) des changements les plus significatifs survenus au niveau des différentes catégories d'acteurs concernées et les institutions desquelles celles-ci relèvent ; (3) des spécificités inhérentes aux sites d'intervention ; (4) des défis et les stratégies déployées pour les surmonter ; (5) et enfin des leçons apprises.

### 6.1. L'échelle de ME du point de vue des acteurs

[L'échelle de MP est un outil qui mesure l'ampleur ressentie du phénomène. Elle est utile pour vérifier l'efficacité du projet du point de vue des catégories d'acteurs concernés. L'enquêté attribue une valeur numérique qu'il trouve correspondre à la situation du ME dans sa communauté et explique son choix. Cette valeur sur la survenue du ME se situe sur cinq niveaux croissants selon la grille de référence suivante : très faible, faible, moyen, élevé et très élevé.

Sur les sites d'intervention au Mali, plus de la moitié des enquêtés attribuent un niveau moyen à la survenue de ME dans leurs communautés et ils ne sont que très rares ceux qui pensent qu'elle est faible. Par contre au Niger, la survenue de ME est jugée en général plutôt très faible par la majorité des acteurs interrogés. Aucun interlocuteur n'a donné la note de 3 (valeur moyenne). Quant au Togo, dans la moyenne le score se situe au niveau faible pour tous les enquêtés à l'exception des agents de l'administration publique en l'occurrence ceux du ministère des affaires sociales qui considèrent que le niveau est encore moyen.] Il faut comparer ces réponses aux données de bases qui existaient (à la situation de référence).

Le tableau ci-après récapitule les différents niveaux des Mariages Précoces dans les 3 pays.

**Tableau 2 : Niveau de survenue des Mariages Précoces d'après la majorité des acteurs interviewés**

Pays	Niveau
MALI	Moyen
NIGER	Très faible

TOGO	Faible
------	--------

Source rapports d'évaluation Mali, Niger, Togo

Outre les différences de perceptions entre les pays, on note également des variations entre les catégories d'acteurs à l'intérieur des pays. Ainsi, en considérant la catégorie des communautés au Niger, la grande tendance du niveau de ME est faible, tandis que le score est élevé pour la catégorie des enseignants et des agents de l'administration publique. On note également des variations à l'intérieur d'une même sous-catégorie d'acteurs comme observé chez les cadres de la justice : selon la greffière le ME est de niveau très faible alors que le juge le situe à un niveau très élevé. Les résultats du Niger, mettent en évidence que plus les institutions sont éloignées de la vie quotidienne des communautés, plus le niveau de ME a tendance à être « élevé » ou « très élevé », dans une corrélation inverse, les valeurs sont décroissantes. Il est fort possible que les perceptions des cadres aient un lien avec la forte publicisation internationale du problème du ME et les engagements nationaux à travers les politiques populationnelles qui en font le relais.

Il faudra cependant nuancer cette règle lorsqu'on se réfère aux résultats des deux autres pays. Ainsi au Mali, dans la catégorie des cadres administratifs et enseignants, ils sont plus nombreux à attribuer un niveau moyen (60%), que dans la catégorie des communautés (50%) ; mais on constate qu'ils ne sont que 30% dans la première catégorie contre 50% dans la deuxième à présenter un score élevé.

Ces niveaux de ME bien que différents d'un pays à l'autre, révèlent que subjectivement le phénomène n'est pas au stade critique de « très élevé ». Ils montrent par contre la persistance de la pratique au sein des communautés, malgré les interventions locales des ONG.

Les sections qui suivent présentent en détails les perceptions liées aux valeurs de ME énoncées.

## **6.2. Les changements les plus significatifs**

Au terme de la mise en œuvre du modèle d'intervention, des changements ont été observés. Nous présentons les plus significatifs de ces changements en fonction des différentes catégories d'acteurs ciblées.

### **6.2.1. Au niveau des filles et garçons du projet**

L'une des activités préalables à l'intervention est la constitution des groupes mixtes au sein des sites choisis. Ainsi au Togo, 90 filles et 30 garçons ont été enrôlés, au Mali  $x$  filles et  $y$  garçons, au Niger 80 filles et 40 garçons. On enregistre très peu de déperdition au cours de la mise en œuvre qui aurait pu impacter les activités. Les quelques garçons et filles qui ont dû quitter le projet au Togo, principalement à cause de déménagement, ont été vite remplacés. Afin d'impulser le processus d'autonomisation des filles, les groupes ont reçu une formation initiale, puis une série de formations complémentaires au cours des réunions trimestrielles. On relève ainsi des changements significatifs au niveau des filles et garçons sur plusieurs plans.

#### **1. Prise de parole en public**

La plupart des jeunes ont moins d'appréhension pour prendre la parole au sein des groupes constitués et lors des sensibilisations en communauté. Les formations, les échanges réguliers avec les membres WILDAF et les chercheurs leur ont permis de transcender leur peur.

« Aujourd’hui, lorsque les gens me voient m’exprimer devant le public lors des sensibilisations, ils s’étonnent. Ils ne pensaient que je pouvais parler devant le public parce qu’avant j’avais peur de m’exprimer devant les gens. » [FG, Filles formées, Lama Tessi/ Togo]

« On peut s’entretenir avec n’importe qui, et il n’y a plus de barrière entre nous » [EI, Fille formée, Gorou Kaina/Niger]

« Grâce à la formation reçue et les sensibilisations faites à l’endroit des populations, j’ai découvert que je me débrouille en communication surtout lorsqu’il s’agit de s’adresser à un public. » [FG, Fille formée, Gorou Kaina / Niger]

En outre, ils ont su surmonter les représentations populaires, qui accordent peu de considérations à la parole de l’enfant face aux aînés. Confrontés aux railleries, ils ont su faire preuve de persévérance pour mener leurs activités.

## 2. Acquisition de nouvelles connaissances

Les jeunes formés ont acquis de nouvelles connaissances sur les droits humains ainsi que dans d’autres domaines notamment juridiques, sur le genre, les violences faites aux filles, les techniques de communication. Ils ont en particulier acquis des capacités intellectuelles à appréhender la gravité du mariage d’enfant et compris que la pratique est un facteur d’exclusion des filles du système scolaire et de ce fait constitue un obstacle à l’épanouissement social et économique des filles.

« J’ai décidé de ne pas me marier précocement et ce changement est le changement le plus significatif intervenu dans ma vie parce que quand on se marie précocement, on n’arrive pas à s’entendre dans le couple, parce que la fille n’est pas mature. La jeune fille peut avoir des difficultés au moment de l’accouchement, elle peut mourir. Elle peut aussi avoir une fistule obstétricale. Ce changement s’est opéré par la formation que nous avons reçue. » [EI, Fille, TAMONGUE/ Togo]

« Grâce à ce projet, j’ai été éduquée sur beaucoup de choses. C’est ce qui me motive davantage à œuvrer pour éviter que d’autres personnes ne soient pas victimes du mariage précoce ». [EI, Fille formée, Kayes /Mali]

« C’est un phénomène qui apporte plus la désolation dans un foyer au lieu de l’affection, la joie de vivre, la sérénité. Par ce qu’on a volé à l’un des conjoints sa jeunesse et il n’est pas prêt à vivre une telle expérience. Ce genre de mariage ne peut pas résister au temps et aux épreuves. » [FG, garçons formés, Dar es Salam / Niger]

Ces connaissances ont été très utiles pour entreprendre les activités de sensibilisation :

« ce projet a été le moyen me permettant de m’imprégner des choses importantes sur le mariage précoce. Avant l’enquête de 2016, j’ignorais tout sur le mariage précoce. Les informations fournies par les gens sur le mariage précoce m’ont permis de mesurer l’ampleur du phénomène dans la région. En plus nous avons suivi des formations. Et maintenant c’est nous-mêmes qui nous promenons pour sensibiliser d’autres personnes. » [EI, Fille formée, Niore du Sahel/Mali]

Ils ont ainsi mené plusieurs séances de sensibilisation auprès de leurs pairs et au niveau des autres membres de la communauté comme le montrent les données du tableau suivant :

**Tableau 3 : Nombre de sensibilisation et de personnes touchées**

Pays	Mali	Niger	Togo
Séances de sensibilisation	xxxx	120	271
Nombre de personnes touchées	xxxx	6.811	18.394

--	--	--	--

Source rapports d'évaluation finale Mali, Niger, Togo

### 3. Réorientation dans les projets de vie

Les connaissances acquises et la dynamique impulsée dans l'intervention ont favorisé chez les jeunes formés l'ouverture de nouveaux horizons. Ils se projettent dans le futur avec de grandes ambitions orientées sur l'autopromotion, en particulier les filles, qui choisissent de s'affranchir du cadre limité du mariage et se projeter dans un parcours scolaire ou de formation, gages d'instruction et de travail salarié. Certains jeunes formés qui auparavant négligeaient les études, témoignent de leur motivation à les poursuivre :

« On a beaucoup appris avec le projet, c'est un plus et c'est nous qui avons gagné ; la formation sur le genre m'a motivé à m'inscrire en genre en souhaitant faire carrière dans cette filière. » [FG, Fille formée, Bobilel/ Niger]

« Avant je pensais comme beaucoup d'autres jeunes filles que se marier précocement et faire des enfants permettait à une femme de rester toujours jeune. Mais depuis que nous avons été informés sur les conséquences négatives du mariage précoce, je me suis engagée à continuer mes études. » [E1 Fille formée, Lama-Tessi / TOGO]

Le mariage n'est pas rejeté mais repoussé plus tard.

« Le changement le plus significatif qui se soit produit dans ma vie est que j'ai décidé de ne pas me marier précocement. Je vais avant tout avoir un emploi et une situation financière avant de me marier » [E1, Fille formée, Tamongue/ Togo].

Certains sont de futurs agents de développement grâce à l'expérience acquise avec le projet. Ils sont déjà sollicités par d'autres ONG de la place.

### 4. Développement du leadership

Le projet a impulsé un sentiment d'engagement chez les jeunes formés ainsi que des comportements de leadership. Ils ont acquis des aptitudes en matière de mobilisation et renforcé l'estime de soi.

« Le projet m'a permis d'avoir confiance en moi-même. Je parle maintenant en public, les autres filles me respectent et je suis fière de moi-même. Je me dis que je sers à quelque chose pour ma communauté. Mes parents m'encouragent et me soutiennent. » [FG, jeunes formés, Nogaré/ Niger]

« Grace au projet maintenant, partout je peux rassembler les filles et leur parler. J'ai beaucoup plus confiance en moi-même, je parle en public, lors des cérémonies de mariage je cause avec les filles sur le mariage précoce. [FG, Filles formées, Dar Es Salam / Niger]

« J'ai appris beaucoup de choses tels que comment parler en public, comment faire passer l'information, comment rassembler la population pour faire passer son message et les jeunes m'accordent de l'importance parce que dès fois si je passe les jeunes m'indexe pour dire voilà celle qui nous a parlé du mariage précoce et c'est un honneur pour moi. » [E1, fille formée, Gorou Kaina/Niger]

Leur capacité de persuasion et leur persévérance face aux résistances ont été déterminants dans l'atteinte de leurs objectifs. C'est ce qu'affirme une jeune fille du projet du Mali :

« Au début, il était difficile de convaincre les gens. Ils nous reprochaient d'encourager la débauche des filles. Maintenant, beaucoup de personnes ont compris l'idée du projet et nous appuient dans la sensibilisation » [E1, Fille formée, Niore du Sahel/ Mali]

Toujours au Mali, un garçon formé souligne que les membres de son groupe expliquent les inconvénients du mariage précoce aux parents à l'aide d'un livret, s'ils n'arrivent pas d'un coup à les convaincre, ils retournent pour poursuivre la sensibilisation.

En outre, forts des connaissances acquises leur permettant de disposer d'arguments solides face aux violations de leurs droits, ils sont capables de s'opposer au mariage précoce :

« Le projet a amené beaucoup de changement dans ma vie car grâce au projet j'ai confiance en moi, je ne vais plus accepter qu'on célèbre un mariage précoce devant moi (i.e. dans mon entourage) sans intervenir et je sais que je peux dénoncer. » [FG, garçons formés, Kayes / Mali]

## **5. Changements dans les rapports filles/garçons**

La stratégie d'impliquer les garçons dans le processus d'autonomisation des filles a eu des effets positifs dans les rapports de genre. Filles et garçons, ont pris l'habitude de discuter de plusieurs sujets : le mariage précoce et son impact négatif sur les vies des filles en particulier, l'impact sur les garçons aussi qui en sont victimes, les thématiques de sensibilisation, etc. Filles et garçons ont pu progressivement se départir dans une certaine mesure des rôles socialement assignés aux unes et aux autres, en transcendant les inégalités de genre.

« Le changement, c'est qu'au début les filles n'étaient pas relaxes vu qu'on ne se connaissait pas, ce qui fait qu'il y avait une barrière entre nous. Mais à force de se côtoyer on s'est familiarisé et on se parle sur tout, il n'y a plus de tabou. » [FG, garçons formés, Dar Es Salam/ Niger]

Le projet a favorisé la construction d'une dynamique de groupe et l'émergence de débats d'opinions entre les genres au sein de ces groupes constitués de jeunes. De ce fait, on note une implication quasi-égale des filles et garçons dans la réalisation des activités de l'intervention.

La prise de position contre le ME est unanime chez tous les jeunes formés, mais soulignons que les raisons ne sont pas tout à fait les mêmes entre filles et garçons. Prenant l'exemple du Togo, pour les filles, on note que les raisons sont liées aux conséquences sanitaires, c'est-à-dire les complications voire des décès qui surviennent lors d'accouchements chez des filles immatures. Pour les garçons les raisons sont plutôt d'ordre matériel et économique car ils considèrent qu'un garçon qui se marie trop tôt court des risques de basculer dans la misère puisque n'ayant aucune source de revenu pour assumer les responsabilités de chef de famille en étant mineur.

## **6. Amélioration des rapports des jeunes avec les aînés**

Le projet a été un cadre d'éducation civique et morale pour les groupes de jeunes formés car, tout en apprenant leurs droits et en s'appropriant de la problématique du MP, ils ont aussi été amenés à prendre conscience de leurs devoirs au sein de leurs familles et plus largement envers la communauté. Ils sont devenus plus respectueux à l'égard des aînés. Ce constat apparaît dans les résultats du Togo :

« Avant, moi je ne saluais pas les gens. Moi, quand je passe, je ne cherche pas à savoir qui est devant, qui n'est pas devant. Ce n'était pas mon souci. Mais depuis mon implication dans le projet, je salue les gens et ils sont surpris de mon changement. C'est

à cause de la formation que je trouve ce changement significatif parce que j'ai compris que saluer est une bonne chose. » (FG, filles formées, Lamatessi/Togo]

« Avant je ne respectais pas mes parents. Avec le projet et la formation que j'ai reçue, je respecte maintenant mes parents. Je fais même des travaux ménagers à la maison. Il y a eu ce changement par la formation que j'ai reçue avec ce projet. C'est parce qu'au cours de la formation on nous a parlé de l'importance du respect des parents et que nous devons aider nos parents dans les tâches ménagères. Maintenant je respecte les gens, les aînés de la localité, je participe même aux travaux communautaires. » (FG, filles formées, Tamongue / Togo]

« Avant, moi je ne respectais pas les gens, je m'entêtais ; ce que moi je décide de faire je le fais sans crainte. Mais maintenant je suis devenu poli et respectueux envers mes parents. J'ai compris que si moi-même je ne change pas en donnant le bon exemple, lors de nos sensibilisations, je ne pourrai pas donner des conseils aux autres. » (FG, jeunes formés, Lama Tessi / Togo]

De ce fait le groupe des jeunes formés sont devenus des modèles de conduite auprès de nombres de leurs pairs. S'éloignant des comportements prohibés, ils renvoient désormais une image positive aux aînés avec leurs nouvelles occupations au sein du projet :

Avant, on croisait des jeunes filles et garçons dans les coins cachés du village. Mais aujourd'hui, avec le projet de WILDAF Togo, on ne voit plus de ces situations dans notre village. Aussi, les jeunes filles formées sont devenues des exemples pour les autres filles du village et elles n'hésitent pas à donner des conseils à leurs camarades filles qui n'ont pas été formées ce qui a contribué à réduire les sorties nocturnes des filles » (FG, communauté, Lama Tessi / Togo]

### 6.2.2. Au niveau des leaders religieux et coutumiers

Comme relevé par l'étude de base, les influences des normes religieuses et coutumières sont assez fortes dans la décision du mariage précoce. C'est pourquoi, ils ont aussi été ciblés par le projet.

Le tableau suivant fait le point des effectifs de leaders religieux et coutumiers qui ont participé au forum organisé dans chacun des trois pays et ceux qui ont accompagné les jeunes du projet.

**Tableau 4 : Effectifs des chefs religieux et coutumiers ayant participé aux fora et/ou alliés des jeunes du projet**

Pays	Mali	Niger	Togo
Leaders religieux et coutumiers ayant assisté au forum	xxxx	30	29
Leaders religieux et coutumiers alliés des jeunes du projet	Xxxx	30	xxxx

Source : Rapports d'évaluation finale Mali, Niger, Togo

Les résultats d'évaluation montrent que la plupart des chefs religieux et coutumiers qui ont été ciblés par le projet ont agi dans le sens de la réduction du phénomène. Il ressort clairement que ces acteurs influents qui, pour la plupart, légitimaient auparavant le mariage précoce commencent à porter sur la pratique un regard critique. Grâce aux formations et aux sensibilisations dans le cadre du projet, ils font désormais un lien entre la pratique et les problèmes de santé dont souffrent les filles mariées trop tôt : des complications à l'accouchement, des fistules, voire même des décès. Ce changement de perception n'est pas le seul fait du projet WILDAF, sous l'impulsion d'une forte mobilisation institutionnelle, d'autres projets y ont contribué à travers des séries d'activités autour de la problématique générale des violences faites aux femmes/filles. La plupart des ONG intervenant dans ce domaine ont adopté comme

l'une de leurs stratégies prioritaires l'implication des leaders religieux et coutumiers. C'est pourquoi au Niger, on soutient que :

« Aujourd'hui, les marabouts avertis ne célèbrent plus les mariages précoces. » [Leader religieux/ Niger]

« Avec notre chef, nous les Taba<sup>1</sup>, et l'imam avons décidé de voir l'acte de naissance de la jeune fille avant de poursuivre les formalités relatives à la célébration du mariage religieux. En son absence, nous ne célébrons pas le mariage. Par ailleurs, nous saisissons le chef village qui à son tour, saisit le chef canton et la gendarmerie. » [Leader religieux, Lama-Tessi/Togo]

L'implication des chefs traditionnels et coutumiers a contribué à introduire le ME comme une problématique dans les débats publics et à renforcer une prise de conscience collective. Cela a été possible grâce notamment aux fora organisés par WILDAF permettant ainsi de créer un cadre d'échanges entre leaders religieux et coutumiers ainsi qu'avec les autorités administratives.

### 6.2.3. Au sein des communautés

Des hommes et des femmes ainsi que des jeunes prennent conscience des conséquences néfastes du ME sur la vie des filles qui en sont victimes. De sujet tabou, le mariage précoce est maintenant débattu au sein des familles qui ont été touchées par la sensibilisation :

« Le changement le plus significatif est qu'avant les sensibilisations sur le mariage précoce nous ne pouvons pas échanger de cette question au sein de la famille mais maintenant on accorde beaucoup d'importance à ce phénomène c'est pour cela qu'on peut échanger avec les autres membres de la famille et aussi prendre des décisions. » [FG, femmes de la communauté, Nogaré/Niger]

De plus, toujours au niveau des familles sensibilisées, le ME comme sujet de discussion est devenu une opportunité pour instaurer ou renforcer la communication entre parents et enfants. Les résultats du Togo montrent qu'il apparaît une écoute mutuelle dans la prise de conscience de droits et devoirs de chacun à l'égard de l'autre :

L'un des résultats obtenus au niveau familial à l'issue de la mise en œuvre des interventions est *l'instauration de l'harmonie ou de la cohésion au sein des familles*. Cela est le résultat de l'adoption par les jeunes formés, d'attitudes démontrant l'assimilation de leurs droits et devoirs. De plus en plus, hommes et femmes, filles et garçons s'appuient réciproquement dans l'exécution de leurs activités hebdomadaires (Rapport du Togo) :

« Avec la formation que j'ai reçue en tant que leader religieux, j'arrive maintenant à discuter avec mes enfants, je les écoute et nous échangeons. Ainsi, j'ai remarqué qu'il y a une bonne cohésion entre nous dans la famille maintenant. Dans mes relations avec ma femme, il y a eu un changement. J'ai compris que l'époux et l'épouse doivent mieux s'entendre pour donner une bonne éducation aux enfants. J'ai remarqué maintenant à la maison les enfants sont dociles et nous écoutent. » [EI, leader religieux, Tamongue/Togo]

Plus largement au sein des communautés, on observe une évolution des perceptions sur le ME grâce aux sensibilisations :

« Les gens ont cessé de faire le mariage précoce à cause des difficultés pendant la grossesse, pendant l'accouchement, le problème de l'urine (fistule) à cause de cela la

---

<sup>1</sup> Taba : « Femme leader chargée des cérémonies du mariage » chez les ethnies Tem de la région centrale du Togo

filles sera discriminée, stigmatisée et abandonnée à cause de l'odeur de l'urine. » [FG, communauté, Bobiel /Niger]

« A travers les campagnes de sensibilisation menées par le projet, de nombreux parents ont compris les conséquences du mariage précoce sur les enfants. Les filles peuvent contracter la fistule, d'autres meurent pendant l'accouchement. Auparavant, plusieurs filles peulhs sont décédées pendant l'accouchement » [FG, communauté, Kayes/Mali]

C'est dire que les sensibilisations ont été l'une des activités clés du projet. D'autres témoignages abondent dans ce sens :

« Le mariage précoce et les accouchements compliqués ont diminué. Nioro est une zone habitée par plusieurs ethnies. Le mariage précoce est plus célébré chez les peulhs et le soninké. Grâce à la sensibilisation, le taux du mariage précoce s'est beaucoup baissé. Il a causé beaucoup de peines aux enfants dans la zone. De nombreuses filles meurent à la suite des effets du mariage précoce. Je répète que grâce à la sensibilisation, le mariage précoce s'est progressivement affaibli » [EI, agent de santé, Nioro du Sahel / Mali]

« Nous avons constaté que les filles sont longtemps maintenues à l'école cela prouve que les gens commencent à comprendre l'importance de nos activités ». [EI, homme de la communauté, Kayes / Mali]

« Depuis qu'ils ont commencé leur intervention dans le quartier, beaucoup de choses ont changé notamment dans le domaine du mariage précoce. Elle nous a permis aussi à nous les jeunes filles de nous retenir grâce aux conseils qu'ils nous donnent ». [FG, communauté, Nioro du Sahel / Mali]

« Avant, nos filles ne nous écoutaient pas. Elles ne faisaient qu'à leurs têtes et quand elles venaient à tomber enceintes, sous l'effet de la colère sans se soucier de conséquences, on les mariait, qu'elles soient en âge ou pas mais aujourd'hui avec ce projet et les sensibilisations, nous avons compris que c'était une erreur de notre part. Le projet a apporté des changements dans notre communauté. » (FG, communauté, Lama Tessi / Togo]

« Avant, la pratique des Mariages Précoces était courante dans nos communautés mais aujourd'hui, avec la venue de ce projet nous avons compris que cette pratique est très néfaste et actuellement les MP sont en recul. Au cours des sensibilisations, ils nous parlent de mariages précoces, de la scolarisation des enfants surtout de la jeune fille. » [FG, hommes, Lama Tessi/ Togo]

Il en résulte que les discours sur le phénomène sont de plus en plus négatifs comme le confirment les verbatims précédents et lorsqu'on se réfère aux nombreux récits relatant tranches de vie tragique à cause de la pratique du ME :

Cas n°1 : un mariage précoce avorté dans la douleur

« Quand j'étais à la commune 2, il y avait notre gardien, c'était un Bouzou du Mali. Il avait une fille qui s'appelait Balkissa, elle avait 13 ans et était en classe de 6<sup>ème</sup>. Il y a un monsieur qui est plus âgé que le gardien donc le père de la fille qui est venu doter la fille à hauteur 900.000F. Opposée à cette union naissante, la mère de la fille est venue me voir pour me dire qu'elle ne veut pas que sa fille soit mariée, elle veut que sa fille continue les études. Avec l'aide de la surveillante de l'établissement de la fille, le père a été convoqué dans le but de le dissuader de marier la petite fille. En raison de son intransigeance, le père a été convoqué à la police. Là, le commissaire l'a mis en garde, si jamais il mariait sa fille à cet âge-là il serait enfermé. Le commissaire a exigé du père qu'il retournât la dot...

Furieux, le père renvoie la maman de la fille pour quelques jours. Après quelques négociations, la mère regagne son foyer conjugal. Mais le père ne démord pas pour

autant. Pour se venger de sa femme, le père d'éloigner les filles de leur mère : il prit la 2<sup>ème</sup> fille (Rakhia) âgée de 4 ans pour la confier à sa sœur vivant au Mali et qui n'a pas eu d'enfant. Deux ans plus tard, c'est à la 3<sup>ème</sup> fille (Mariama) d'être envoyée au Mali, à son tour. En cours de route pour le Mali, le père meurt dans un accident de la circulation ; la fille (Mariama) plonge dans le coma des mois durant. Pendant que la femme faisait son veuvage, on l'informe depuis le Mali que sa fille Rakhia serait décédée. Mais la mère n'y croit pas et comprit que c'était une manœuvre visant à l'éloigner de sa fille... Elle est là, elle vie avec ses deux filles. Actuellement Balkissa est en classe de 3<sup>ème</sup>. Mais la femme a perdu son mari. » [EI, homme, communauté, Bobiel / Niger]

#### Cas 2 : La fin douloureuse d'un mariage précoce

Le cas qui suit a été raconté par B.A., lors d'un focus group avec les filles formées et non formées du quartier Bobiel situé dans la commune-1 de Niamey.

L'histoire concerne une fille de 14 ans qui a été obligée par son père de se marier à un homme qu'elle n'aimait pas. Par respect à son papa, celle-ci obéit et quelques mois plus tard, elle contracte une grossesse. Lors de l'accouchement elle et le nouveau-né meurent parce qu'elle avait des difficultés pour accoucher. Suite au décès, le père ne put s'empêcher d'exprimer ses regrets parce qu'il a perdu deux êtres : sa fille et son petit-fils que les remords ne peuvent ramener à la vie. [Niger]

#### Cas3 : Une échappée d'un ME

« Je connais un cas. C'est une peulh. Vous savez que les peulhs donnent précocement leurs filles en mariage. C'était la sœur de mon ami. Elle ne voulait pas de ce mariage, mais ses parents l'ont obligé à se marier. Elle avait 13 ou 14 ans. Je ne connais pas l'âge exact de son mari, mais il était une personne âgée. Peu de temps après être partie chez son mari, elle a contracté une grossesse. C'est son accouchement qui a été le plus difficile et les sages-femmes ont forcé à la faire accoucher. Mais, elle a fait plusieurs mois sans pouvoir marcher (4 mois sans parvenir à marcher). Il y avait des personnes à son chevet pour l'aider dans ses besoins et ses mouvements. Les médecins ont donné des conseils à ses parents tout en leur disant qu'ils sont parvenus à sauver celle-là, mais la prochaine fois si elle meurt, ils ne seront pas responsables de son décès. » [EI, Femme de la communauté, Kayes/Mali]

#### Récit 4 : Un décès de ME malgré la mobilisation de la justice

[« Nous avons géré beaucoup de cas. Moi ce qui m'a le plus touché c'était en 2014. C'était l'histoire d'une petite fille de 13 qui faisait la 5<sup>ème</sup> année. Cette fille nous a approchés pour dire qu'ils veulent la marier à un homme de 45 ans. Vraiment j'étais devenue éblouie, épatée et très touchée par cette situation. On a essayé d'aller vers la médiation, mais cela n'a pas marché avec les parents. Directement j'étais obligée de faire une requête auprès du procureur de Kayes pour lui expliquer un peu la situation.] Est-ce pertinent pour le projet qui a démarré après 2014 ?

C'est ainsi que le procureur a saisi la requête et a pu ouvrir une enquête, en convoquant les parents, et en associant les gendarmes à l'enquête. Cela a fait un tôle dans le village, parce qu'au bout du compte, il y a eu un problème entre les belles familles. La belle famille est venue négocier, ça n'a pas marché. Ils sont venus nous menacer de fétiches et le papa était très touché par cela. Pendant que nous gérons le problème, le père adoptif de la fille (parce qu'elle est orpheline de mère et son père est le plus jeune) nous soutenait puisqu'il voulait que sa fille reste en famille, mais il n'avait pas de mot à dire. Ce qui m'a touché dans cette histoire est que la fille a été victime d'une grossesse précoce. Parce qu'on l'a enfermée avec le monsieur tout le temps. Elle a survécu à cette grossesse, mais actuellement elle est décédée et les villageois disent que ce sont leurs fétiches et leurs pouvoirs qui ont tué la fille. » [EI, membre d'une ONG, Kayes / Mali]

Récit 5 : Consultation à la maternité : « Pour moi, elle était venue accompagner sa mère tellement qu'elle était petite ! »

« Il y a une qui est venue me trouver ici pour les CPN. Elle est venue avec sa mère. Pour moi, elle était venue accompagner sa mère tellement qu'elle était petite. J'ai eu pitié d'elle quand j'ai demandé la mère de l'enfant. On me l'a montré que c'est elle la mère de l'enfant. C'était extraordinaire pour moi parce qu'elle ne peut rien arranger dans le foyer à plus forte raison d'ajouter les activités maternelles. Il y a d'autres cas, qui viennent avec des hémorragies après l'accouchement. Il y a beaucoup de fillettes qui viennent avec diverses maladies qu'elles développent après leur accouchement. C'est notamment l'éclampsie. » [EI, agent de santé, Nioro du Sahel / Mali]

Des membres de la communauté ont compris le projet dans le sens où il amène à l'abandon de la pratique du ME, et vise à maintenir les filles dans leur cursus scolaire. Ainsi au Mali, il est désormais admis que les prétendants doivent patienter et retarder la date du mariage pour que la fille puisse terminer sa scolarité.

« Il y a des hommes qui promettent à leurs épouses qu'elles poursuivront leurs études après le mariage, puis ils désistent. Ce n'est plus le cas depuis le début des campagnes de sensibilisation que nous avons commencées dans la communauté. Maintenant ce sont les parents et leurs enfants qui décident le moment du mariage de leurs filles. Si l'homme peut attendre qu'elles finissent avec les études tant mieux quand même on l'autorise à financer l'intégralité du mariage. Après les études, ils célèbrent le mariage. » [EI, homme de la communauté, Kayes / Mali]

Les conséquences négatives du MP sur les filles sont connues par nombre d'enquêtés. Certains prolongent leur réflexion en soulignant que les garçons peuvent aussi être victimes du mariage précoce dans la mesure où ils n'ont pas la maturité ni les moyens économiques de subvenir aux besoins d'un ménage.

D'autres interlocuteurs affirment l'existence de dénonciations de ME par des membres des familles concernées, mais aussi par de tierces personnes.

« Le projet a aidé beaucoup de gens à comprendre les dangers du mariage précoce pour la jeune fille et même pour le jeune garçon. Dans le quartier il arrive même que d'autres personnes interviennent quand ils apprennent qu'un parent veut donner sa jeune fille en mariage. » [FG, communauté, Niamey/Niger]

Cela montre que le problème du mariage précoce ne se traite plus dans le cercle restreint des familles, mais devient une préoccupation publique qui implique une riposte communautaire pour son éradication.

#### **6.2.4. Au niveau des acteurs des services publics**

« Des jeunes enseignants et des autorités administratives contribuent depuis quelques temps à cela. » [EI, agent des services de l'ordre, Kayes/Mali]

Ces propos d'un enquêté du Mali témoignent de l'implication des enseignants et des cadres administratifs dans la lutte contre le ME. Cette implication est aussi observée dans les deux autres pays, le Niger et le Togo.

Au Mali par exemple, on constate une forte implication de la mairie de Kayes N'Di qui reste une partenaire privilégiée pour la lutte contre le ME, notamment dans le refus de célébrer des mariages précoces. La célébration du mariage est refusée à toute famille qui se présente avec des documents indiquant l'âge mineur de la fille. Concrètement, dans ces cas, la secrétaire de la mairie note la mention « erreur », ce qui met fin au processus de déclaration du mariage sans problème.

Le juge des enfants est un autre acteur non moins important. Celui de Kayes affirme son engagement et il est soutenu par des partenaires locaux, en l'occurrence les ONG, qui veillent sur l'application de la loi contre toutes les violences faites aux enfants. Au Niger, le juge rencontré est suffisamment imprégné des conséquences du MP sur les filles et ajoute que les garçons peuvent aussi être des victimes du phénomène :

« Le mariage précoce ne touche pas seulement les filles, il touche également les garçons qui en souffrent aussi. Un parent qui donne une fille à un garçon de 18-20 ans, le garçon c'est un jeune aussi sinon c'est un enfant qui ne sait même pas comment s'occuper d'une femme. Le garçon, il en souffre aussi. Donc le mariage précoce ne concerne pas seulement les jeunes filles mais il y a aussi les jeunes garçons (juge communal, Niamey)

Enfin, nous avons les forces de l'ordre, garantes de l'application des lois et constituent des acteurs bien informés dans la lutte contre le MP, ce que confirme les propos de cet officier de police à Niamey :

« Le mariage précoce est une mauvaise chose qui a plusieurs conséquences ; il affecte la santé de la fille et la stabilité du foyer est menacée », (officier de police, commune Niamey).

Ils restent l'ultime recours des filles et de leurs alliés pour refuser un MP. Leur intervention est efficace pour dissuader les familles mais comme on peut le constater dans le récit suivant, cela ne se passe pas sans difficultés :

« Il y a eu une fille d'une commune voisine, je ne me rappelle pas du nom de la commune, elle avait 14-15 ans. Elle est venue nous voir un jour en pleurant. Elle nous a exposé le problème qu'elle a été donnée en mariage à un jeune homme de 25-26 ans. Elle est partie chez Aïssata et, Camara l'a amené chez moi. Après notre échange, on a délivré des convocations au père de la victime, au prétendant et au père du prétendant. Quand ceux-ci sont arrivés, on leur a donné des conseils. Et AMSOPT a fait la sensibilisation. Mais, on n'a pas voulu remettre la fille à son père pour qu'elle retourne. On leur a donné quelques jours pour qu'ils réfléchissent et la fille est restée ici à Kayes chez l'une de ses tantes. Mais, qu'est-ce qui s'est passé ? Un jour ils ont envoyé un émissaire à la fille pour lui dire que tout était fini alors qu'il y avait anguille sous roche. Quand la fille est partie, ils lui ont pris et donné en mariage. Et le même soir, la fille est revenue à Kayes. Elle a fui pour revenir ici, elle a même failli passer la nuit. Encore j'ai appelé Aïssata comme elle travaille sur les questions des enfants. La fille est partie et le lendemain, elle est revenue. J'ai convoqué tous ses parents pour les menacer. [Rire] Après la fille est repartie. Dès lors j'ai compris que ça va maintenant. Le père de la fille qui est l'imam du village a revu sa position. En fin de compte les parties ont failli pleurer ici quand ils ont compris les risques et les dangers qu'encourent la fille-là. Après ils se sont engagés à laisser la fille grandir jusqu'à ce qu'elle trouve un prétendant de son choix.

Dans un premier temps, l'objectif a été atteint, car on les avait sensibilisés pour que la fille ne soit pas mariée. Ils étaient venus enlever la fille pour l'amener chez eux la donnant au mariage. Quand elle s'est enfuie pour venir ici, nous avons convoqué les parents pour les faire asseoir de 8h à 14h. C'est d'ailleurs vers 14h que je les ai écoutés. Et c'est à 19h que je les ai libérés. Quand ils se sont rendu compte ce sont les prémisses de ce qu'ils les attendent au tribunal, ils ont finalement abandonné l'idée sous la pression. » [El, agent de l'ordre, Kayes / Mali]

### **6.3. Spécificités des sites d'intervention (= nuances = principaux acquis du projet)**

Les résultats des évaluations ont fait ressortir quelques spécificités d'action liées aux contextes des sites d'interventions. Ces spécificités sont observées à trois niveaux : (1) les profils d'acteurs enrôlés dans le

déroulement du projet ; (2) les stratégies locales de lutte contre le MP ; (3) les effets non attendus du projet.

### **6.3.1. De nouveaux profils d'acteurs en faveur de la lutte contre le ME**

Au-delà des imams des prêcheurs, des chefs de village et de culte habituellement ciblés par les ONG qui luttent contre le ME et autres pratiques de violation des droits des enfants, le projet au Mali a impliqué deux autres profils d'acteurs relativement moins influents mais étroitement impliqués dans le processus des mariages. Il s'agit des « démarcheurs matrimoniaux » et des *magnamakas*. Généralement un homme, le démarcheur joue un rôle important à l'interface des deux familles des futurs mariés. Selon le démarcheur rencontré à Kayes (Mali), sa fonction consiste à mener entre les parties les négociations relatives : à la date du mariage, aux conditions exigées de part et d'autre, au montant de la dot, à la valise, au déroulement du mariage, etc. Il intervient donc du début des fiançailles jusqu'au jour du mariage religieux. Quant aux *magnamakas*, ils sont généralement des femmes ou des hommes expérimentés dans les relations conjugales. Madame K., une *magnamaka* de Kayes explique qu'il leur revient d'assister les mariés (l'homme et la femme) et de veiller sur leur bien-être. Ils leur inculquent le respect des préceptes de l'Islam tel que l'accomplissement des prières ; les règles de conduite entre époux, les devoirs de l'épouse à l'égard de sa belle-famille. Ces deux catégories d'acteurs se situent donc chacune à un moment stratégique de la formation des couples : en amont dans le processus de décision du mariage et en aval pour l'apprentissage à la vie conjugale. Ils ont été impliqués dans la phase d'intervention au Mali comme alliés des groupes de filles et garçons, ils ont reçu une formation et participé aux sensibilisations. Ils tiennent des discours engagés dans la lutte contre le mariage précoce :

« Depuis votre formation que nous avons suivie, nous continuons la sensibilisation dans le quartier à travers des groupements de femmes. Elles se sont toutes engagées à s'impliquer dans nos activités pour l'abandon définitif du mariage précoce. » [E, *magnamaka*, Kayes / Mali]

« Les filles doivent étudier à l'école c'est une de mes préoccupations. La déscolarisation est une mauvaise chose. » [E, démarcheur, Kayes/ Mali]

Véritable baromètre dans les registres du mariage et de la conjugalité, ils affirment que le projet a contribué à l'émergence de l'éveil de conscience de certaines filles de la communauté :

« Les filles d'aujourd'hui sont très éveillées même quand tu les demandes en mariage, elles te diront : "je veux étudier d'abord." ce soir même je dois aller voir une fille, qui doit faire le baccalauréat cette année, mais elle refuse parce qu'elle veut passer d'abord son Baccalauréat. Les filles ont pris conscience de l'importance de l'instruction, donc elles sont déterminées à finir les études avant de s'engager dans un lien de mariage. » [E, démarcheur, Kayes / mali]

### **6.3.2. Des stratégies locales de lutte contre le ME**

L'un des effets positifs du projet est l'appropriation de la lutte contre le MP par des acteurs locaux. Cette appropriation a été faite de plusieurs manières.

#### **1. Des initiatives communautaires de sensibilisation sur le ME (Mali)**

A Kayes Ndi, les femmes se sont regroupées pour s'engager dans le partage de l'expérience acquise lors des formations du Wildaf. Au Togo, les chefs traditionnels et coutumiers ont également pris des engagements communautaires.

« Nous-mêmes avons pris l'initiative de regrouper les gens dans la communauté pour partager les expériences du projet avec eux. » [EI, membre d'un groupement de femmes, Kayes / Mali]

« Les leaders communautaires ont pris des engagements pour lutter contre les MP. Lorsqu'un garçon enceinte une fille, il purge la peine d'emprisonnement d'une durée de 5 ans avec amende d'1 million de francs C.F.A » [EI, Chef traditionnel Tamongue Centre / Togo]

## ***2. Des mesures pour résoudre le problème des actes de naissances (Togo)***

[Le rapport du Togo souligne que « La non acquisition des actes de naissance favorise les mariages précoces car la physiologie de la jeune fille constitue un facteur déterminant pour la marier précocement. La stratégie développée par es jeunes leaders de Yao Kopé (Région Centrale) consiste à encourager les familles à payer les frais de déclaration des naissances auprès de la sage-femme ou de l'accoucheuse. C'est cette dernière qui effectue désormais le transfert des dossiers vers l'agent de l'Etat Civil, contrairement à l'ancienne démarche où le parent est libre de rentrer avec la déclaration alors que presque la plupart du temps, ils ne poursuivent pas le processus vers la délivrance de l'acte de naissance. De ce fait, des actes de naissances ont été établis à 9 enfants dudit village. Sur les 09 enfants, 05 sont des fillettes. L'acquisition des actes d'état civil rentre donc dans le cadre d'une bonne pratique visant à minimiser, dès la naissance, les facteurs opportunistes qui contribuent à augmenter l'ampleur des mariages précoces. » (Rapport d'évaluation, Togo).] Ne s'agit-il pas de l'illustration de la contribution d'un acteur étatique ? (ramener au niveau des acteurs de service public)

## ***3. Des mesures pour sécuriser les espaces de loisirs et militer les opportunités de mariage précoce des filles (Togo)***

Les jeunes leaders de Lama-Tessi Zongo [au niveau des acteurs communautaires] au Togo (Région Centrale) se sont organisés pour plaider en faveur d'une gestion plus rigoureuse des bals dansants dans le canton après avoir compris que ces derniers constituaient des occasions récurrentes pour les communautés, de procéder aux enlèvements de filles à des fins de mariage. Le plaidoyer auprès des autorités locales telles que le chef canton et le commandant de brigade a permis d'instaurer une charte villageoise d'obtention préalable d'une autorisation officielle avant l'organisation de ces événements. La formalisation de ces cadres de socialisation peu sécurisés pour les filles contribuera à minimiser les risques.

## ***4. L'existence d'un comité local d'orientation et de coordination des actions de développement (Mali) Titre : Appropriation de la lutte contre le mariage des enfants par les structures communautaires : exemple du Mali***

De nombreuses ONG interviennent au niveau local avec chacune un programme de développement dans des domaines très divers, des méthodes d'action différentes, généralement sans esprit de collaboration entre elles et parfois dans une grande compétition. Les dérives de ces multiples projets ont eu comme conséquence depuis longtemps au niveau des populations l'émergence de stratégies d'accaparement des rentes du développement par quelques acteurs locaux influents. Au Mali on note la création d'un comité dit « comité local d'orientation et de coordination des actions de développement » (CLOCAD) dont les contours sont définis en ces termes par un enquêté :

« C'est ce cadre au niveau duquel tout est discuté. De plus en plus au cours des rencontres, le mariage précoce occupe une place de choix. Vraiment les journées CLOCAD sont des moments de libération de la parole. Elles contribuent à leur manière à

impulser des changements importants dans le domaine du mariage précoce. » [El, agent des services de l'ordre, Kayes/Mali]

Le CLOCAD est un véritable outil de développement local endogène permettant la capitalisation des interventions extérieures. A ce titre, il pourrait constituer à la fois un rempart contre les dérives causées par le manque de coordination des interventions des ONG et un cadre d'appropriation et de diffusion des valeurs portées par le projet WILDAF.

### **5. Mise en place d'un comité de veille pour contrecarrer tout projet de mariage précoce (Niger)**

[Le chef de quartier de Dar-Es-Salam à Niamey a mis en place un réseau de jeunes chargés de remonter l'information sur des projets de MP. Comme souligné dans les résultats du Niger, cette initiative traduit une appropriation progressive par les autorités locales des interventions de Wildaf. Ce dispositif de changement par le bas contribue à formaliser les dénonciations. ] Nulle part je ne vois le système d'alerte mis en place dans un Etablissement scolaire au Mali.

### **6. Partenariat avec d'autres projets sur les sites d'intervention**

Les bureaux nationaux WILDAF ont considéré la présence d'autres projets intervenant en faveur des adolescentes comme une opportunité à saisir afin d'atteindre les objectifs fixés. Plutôt que d'entrer en compétition avec ces projets, ils ont su nouer un cadre dynamique de partenariat.

#### **6.3.3. Des effets non attendus du projet**

Les résultats de l'évaluation finale révèlent un effet non attendu du projet : la revalorisation du statut de chef coutumier. Un chef coutumier formé par le projet au Togo, déclare avoir acquis de nouvelles compétences lui ayant permis de mieux tenir son rôle de leader auprès des membres de la communauté. Il affirme être à présent respecté par les membres de la communauté :

« Avant, les jeunes de mon village ne me considéraient pas. Ils se foutaient de nos conseils. Maintenant, j'ai beaucoup plus de respect et de considération de la part des membres de ma communauté parce que j'ai été formé et je suis mieux outillé et je les conseille mieux sur les mariages précoces. Aujourd'hui, quand les jeunes viennent chez moi, c'est avec respect. Quand je marche maintenant, c'est avec respect. Quand je marche, c'est avec beaucoup d'estime de soi et de gloire : on dit ah c'est le chef qui passe. » [El, chef de village, Lama Tessi/ Togo]

Mais cette revalorisation de son statut est aussi particulièrement liée à la logique d'accaparement qui sous-tend les comportements des populations face aux projets de développement (cf. Olivier de Sardan, 1995). Cette logique est le plus souvent mobilisée par les membres les plus influents de la communauté pour leurs propres intérêts à savoir l'estime de soi et le respect comme dans le cas présent mais aussi dans d'autres cas l'accroissement du pouvoir, des revenus et le prestige. Mais on peut aussi s'attendre à ce que d'autres membres de la communauté s'accaparent du projet pour profiter des avantages qu'il procure. Le projet apparaît donc comme une opportunité d'accaparement pour toute la communauté. On comprend alors la manifestation de cette logique dans le témoignage du chef cité en supra :

« Les communautés me remercient et les membres se disent entre eux : ce que le chef nous a apporté comme projet-là, c'est bien. Avant, je n'étais pas chef. C'est maintenant que je suis devenu chef ! » (El, chef de village, Lama Tessi / Togo)

## **6.4. Les défis (manquements)**

La mise en œuvre d'un projet d'intervention comporte toujours des défis. Certains sont surmontés grâce aux capacités d'anticipation et d'adaptation des acteurs qui en assurent la mise en œuvre, tandis que d'autres restent hélas non résolus. Nous verrons successivement dans cette section ces deux types de défis rencontrés au cours des interventions.

### **6.4.1. Défis surmontés**

#### **1. Non maîtrise du concept du plaidoyer**

Il a été constaté chez les jeunes formés un problème de compréhension de certains termes inhérents à l'action tel que celui de plaidoyer. Les jeunes n'ont pas compris les attentes du projet sur ce plan. Ce problème a été surmonté au Togo grâce à une formation de renforcement des capacités lors des réunions de suivi. Cette formation d'améliorer la compréhension du concept de plaidoyer et sa mise en œuvre.

#### **2. Problème des déperditions dans le groupe des jeunes formés**

[Des départs pour diverses raisons (déménagement des parents, poursuite des études, etc.) ont été enregistrés dans les groupes initialement constitués lors du démarrage des interventions. Au Togo, l'appui des facilitateurs a permis d'identifier d'autres jeunes en remplacement de ces derniers.] Ampleur de la déperdition ? Il y a des chiffres et elle est minime. La communication du WiLDAF au dernier atelier donne ces chiffres.

### **6.4.2. Défis non surmontés**

#### **1. Difficultés linguistiques pour les jeunes formés**

Certains jeunes formés ne sont pas à l'aise avec la langue française et parfois avec certaines langues en communauté. Ce problème n'a pu être résolu que temporairement au Togo avec le recrutement de traducteurs lors des formations et certaines séances de sensibilisation. En réalité, il ne s'agit pas d'un défi spécifique au projet mais d'une situation qui relève des disparités de scolarisation au plan national. Le taux de scolarisation dans certaines régions de l'intervention est plus faible par rapport aux autres régions.

#### **2. Des difficultés pour certains jeunes à devenir des leaders**

[Les résultats de l'évaluation finale au Togo ont mis en évidence les difficultés pour certains jeunes à tenir le rôle de leadership qui est attendu d'eux. Ainsi, il a été relevé des difficultés à prendre volontairement la parole au cours des focus group, à s'exprimer librement sans crainte en particulier en langue française. Résoudre ce problème nécessite au préalable de s'interroger sur les conditions de recrutement de ces jeunes et l'adaptation des outils de formation à leurs problèmes spécifiques.] Là aussi il faut en donner l'ampleur par rapport au nombre de filles et garçons formés.

#### **3. Problème dans le rapportage des outils de suivi**

Les jeunes formés n'ont pas bien compris comment renseigner les fiches de suivi convenablement à l'issue des séances de sensibilisation. Par exemple au Togo, il a été constaté d'importants éléments manquants qui portent sur :

- la confusion relative à la détermination du « groupe-cible » de la sensibilisation et des participants,

- les types d'engagements communautaires pris ainsi que les processus, acteurs, lieux et circonstances au cours desquels ces engagements ont été pris ;
- les types de changements de comportements / des mentalités intervenus dans la communauté.

Une formation ciblée sur l'utilisation des outils de suivi lors des réunions n'ont permis de régler qu'en partie ce problème car jusqu'à la fin du projet certains jeunes n'arrivaient toujours pas à bien remplir les fiches. La persistance de ce problème est probablement liée à la qualité des outils de suivi (par exemple difficulté d'utilisation) et à l'insuffisance d'accompagnements réguliers et plus rapprochés des jeunes formés, notamment le recrutement d'un agent de suivi au niveau de chaque région. Ce suivi de proximité par un agent recruté à cet effet pourra être complémentaire ou remplacer le travail des facilitateurs (trices) qui ont été peu efficace dans le mécanisme de suivi.

#### **4. Des thématiques non abordées lors des formations**

Les jeunes ont été confrontés lors des séances de sensibilisation à des questions portant sur des sujets auxquels ils n'étaient pas préparés. Il s'agit de sujets connexes de la problématique de ME qui n'ont pas été pris en compte lors des formations : les grossesses précoces, le trafic d'enfants, santé et droits sexuels et reproductifs. Mais aussi de la dimension religieuse qui a été souvent brandit par des personnes qui résistent à la sensibilisation. Comme relevé dans les études de base, nombre d'acteurs se réfèrent à des prescriptions religieuses pour légitimer le MP, ils trouvent que marier très tôt les filles est un devoir religieux. Les chefs religieux qui rejettent le ME, déplorent que les sensibilisations n'aient pas pris en compte la religion pour appuyer les valeurs morales :

« L'aspect religieux a un double avantage ; il rappelle aux parents que l'enfant a des devoirs mais aussi des droits et que la chasteté est le remède indiqué meilleur pour éviter les grossesses indésirables. Dans tous les cas, là où les efforts sont faits, les effets ne se font pas attendre. » [EI, chef religieux, Dra Es Salam/ Niger]

De même, au Togo, il est déploré que les formations des jeunes n'ont pas systématiquement abordé les thématiques connexes aux mariages précoces à savoir : les grossesses précoces, le trafic des enfants, la santé sexuelle et reproductive bref, la santé reproductive. Or, lors de leurs sensibilisations, les jeunes formés sont fréquemment confrontés à des questions relatives à ces thématiques. Leurs activités auraient été plus efficaces s'ils avaient été renforcés dans ce sens.

[On note une non prise en compte par le projet des ME célébrés dans les mosquées, en particulier au Mali. Mais ce problème d'ordre religieux reste le plus grand obstacle dans la lutte contre le ME. Les autorités administratives et coutumières qui pourtant réaffirment leur opposition au ME et interviennent en communauté, semblent se rétracter dès lors que le mariage est célébré à la mosquée. Elles se rendent même complices en assistant à ces cérémonies religieuses de ME comme souligné dans le rapport du Mali. Ils ont bien conscience que leur capacité d'action s'arrête aux portes de l'institution religieuse que constituent les mosquées. Cela est illustré par ces propos de la maire de Kayes :

« Nous n'avons jamais célébré un mariage précoce. Nos relations avec les déclarants sont bonnes. Il n'y a pas de difficulté entre nous. Nous disons que nous ne pouvons pas les empêcher de célébrer leur mariage, mais il est impossible de célébrer le mariage à la mairie parce que la fille n'a pas l'âge requis. Malgré le refus de la mairie d'autres célèbrent leur mariage religieux. » [EI, maire de Kayes / Mali]

Il est important de souligner que le problème de la célébration de ME dans les mosquées n'est pas toujours forcément lié à une résistance de la part de chefs religieux refusant d'abandonner la pratique. Cela est illustré par les propos d'un imam du Mali et de son assistant lorsqu'ils répondaient aux

questions relatives au nombre de ME célébrés dans leur mosquée :] Dans la mesure où les Imams aussi ont été ciblés. On ne peut pas dire que cette thématique n'a pas été abordée. L'un des effets attendus de leur ciblage est justement qu'ils ne célèbrent plus ces mariages d'enfants dans leurs mosquées.

« Pendant la cérémonie du mariage religieux, il n'est pas exigé que les témoins apportent les extraits d'acte de naissance des mariés. Ils viennent seulement nous avertir du mariage de leurs enfants. L'imam ne mène pas d'enquête sur l'âge de la fille en ce que je sache. » [FG, chefs religieux, Kayes/ Mali]

« L'imam a tout dit. Tant que des enquêtes ne sont pas menées sur l'âge des mariés, il est difficile de répondre à cette question. Si ces enquêtes étaient faites, on aurait su le nombre de mariage célébré à telle proportion d'âge. » [FG, chefs religieux, Kayes/Mali]

On observe alors l'inexistence d'un mécanisme permettant le contrôle des actes de naissance au sein des mosquées. Cet acte administratif qui n'est effectué qu'à la mairie doit aussi s'étendre à l'intérieur des mosquées. L'expérience du Togo, où les actes de mariage sont exigés avant toute célébration religieuse, devrait pouvoir inspirer des réformes institutionnelles dans ce sens, même si on sait que le contexte religieux est plus prégnant au Mali et au Niger.

### **5. Problème de la rémunération des jeunes leaders**

Il n'a pas été prévu par le projet de rémunérer les jeunes leaders. Mais partout, la question de la rémunération s'est posée comme un problème qui a quelque peu impacté le déroulement des activités.

« Pour les activités, on nous envoie 40 000 FCFA. Alors que certains groupes sont composés de 18 personnes, ce qui rend le partage difficile entre les membres. Cela peut décourager des gens à quitter le projet par manque de moyens de déplacement. Nous louons les bâches et chaises, nous payons des bonbons pour motiver les enfants. Les 40 000 FCFA sont insuffisants » [EI, garçon formé, Kayes/ Mali]

« Il faut le financement des activités, nous mettre dans de bonnes conditions de travail et nous prendre en charge. » [FG, jeunes formés/ Niger]

« Pour garantir la continuité des activités il faut que le projet nous donne des moyens de déplacement, faire en sorte que quand on va vers la population pour la sensibilisation qu'on leur amène des cadeaux à défaut de l'argent. » [FG, jeunes formés, Dar Es Salam/ Niger]

A l'issue des interventions, les capacités des jeunes ont été certes renforcées sur des thématiques liées au leadership et à l'autonomisation. Mais on fait observer que l'absence du volet « soutien financier aux jeunes leaders formés » constitue un risque de la poursuite de leurs actions sur le long terme dans la mesure où ces jeunes sont quotidiennement confrontés à la question de la pauvreté. [Togo]

Ces problèmes font parti des risques pris par le projet qui recherchait une appropriation forte par les jeunes formés des valeurs prônées dans la lutte contre le MP. Il s'agissait d'être en concordance avec la logique d'autonomisation des jeunes qui ne devrait pas être soumise à des conditions financières. Le travail de bénévolat basé sur le volontariat devait être compris dans ce sens par les jeunes leaders. Mais comme souligné pour le cas du Niger et qui s'applique dans toute la sous-région ouest-africaine « un projet quel qu'il soit, représente des ressources symboliques et financières. Dans cette perspective, le bénévolat est toujours un engagement "en attendant" » (Rapport Niger, page 10). En outre, les jeunes se sont également plaints de n'être pas suffisamment outillés pour réaliser leurs activités. Certains ont demandé un ordinateur et des vidéos en plus du livret, pour animer les séances de sensibilisation. Ces problèmes posés renvoient toujours, comme pour tous les projets, à la continuité des activités, même si certains jeunes leaders et chefs de village affirment poursuivre la sensibilisation après le projet.

## **6. Faible lien entre MP et droits des filles dans les changements de perceptions**

[Les formations des jeunes leaders comprenaient un module sur les droits humains et spécifiquement sur ceux relatifs au MP. Toutefois, on remarque que ce sont surtout les conséquences sur la vie des filles qui apparaissent dans les discours de rejet de la plupart des interlocuteurs : déscolarisation, complications à l'accouchement, pauvreté, etc] L'argumentaire doit nécessairement comporter des arguments juridiques.

## **7. Non protection des dénonciateurs de ME**

L'un des effets positifs attendus du projet est la dénonciation de MP par des acteurs locaux au sein de la communauté. Or comme souligné dans le rapport du Niger, « les dénonciations ne sont pas des pratiques intériorisées par les populations, de peur de représailles de la part des personnes dont on dénonce les actes. Dans un contexte de forte interconnaissance, les dénonciations contribuent à rendre difficiles les interrelations sociales entre familles. Dans un tel contexte, il y a lieu d'encourager l'engagement des filles qui décident de s'engager dans la dénonciation. Mais encore doivent-elles être soutenues et bénéficier de protection. » (Rapport Niger, page 11).

## **8. Faible prise en compte des préoccupations prioritaires des populations**

Le ME est une préoccupation pour certains acteurs locaux et l'est devenu pour d'autres grâce aux sensibilisations. Toutefois, les risques de la sexualité adolescente, à savoir rapports sexuels et grossesses hors mariage, se placent en tête de liste de leurs préoccupations et justifient en général le ME comme relevé par les études de base. Alors, de fait le projet WILDAF apparaît comme secondaire selon certains acteurs car ne répondant pas à leurs besoins prioritaires concernant les filles. Les propos d'un imam illustrent cette disjonction entre les objectifs du projet et les attentes des populations et qui expliquerait le peu d'engagement de certains acteurs influents :

[ « La manière de recevoir un message peut plus ou moins faciliter ou rendre difficile le partage de l'information par un leader religieux aux fidèles. Si, on nous avait dit de lutter contre la débauche des enfants, on aura compris cela, mais il s'agit de combattre le mariage précoce. Or un âge est fixé pour cela. C'est donc difficile pour nous car à cet âge, on retrouve les mêmes filles dans les bars et les chambres de passe comme si on les empêche de se marier et qu'elles aillent subir les conséquences du mariage précoce dans ces chambres de passe. Donc, l'interprétation du texte est difficile pour nous. Si on nous avait demandé de trouver une solution à la sexualité précoce, on aurait pu véhiculer rapidement et facilement ce message que de nous pencher sur le mariage précoce. De ce fait, nous ne pouvons pas véhiculer comme tel parce qu'il y a une confusion entre nos idées. Ce sont les incompréhensions qui nous empêchent de nous impliquer à 100% dans leurs activités ». [FG, chefs religieux, Kayes/ Mali]] ça mérite plutôt d'être traité au niveau des acteurs religieux comme des stratégies de résistance au message du projet. Sous couvert de la nécessité d'éducation de la fille, transparait aussi la volonté de contrôle de la sexualité des femmes qui est aussi la caractéristique des sociétés patriarcales. Qu'entend-on par débauche ? La débauche qui est alléguée est-elle réelle ? Justifie t-elle le mariage d'enfants ?

Un autre interlocuteur ajoute :

« Comme l'imam vient de le dire, nous pensons que nous avons trois voies dans la vie humaine: la religion, la tradition et la culture. Il est difficile de vivre avec ces trois voies ensemble. Vous trouverez que les blancs agissent selon leurs convictions, et ne tiennent pas compte des deux autres voies (notre religion et notre tradition). S'ils avaient pris en compte nos réalités, on aurait pu se comprendre. Mais, ce n'est pas le cas, nous voulons

améliorer nos modes de vie à travers la consolidation du lien de mariage, tandis qu'ils (les blancs) agissent sur les pratiques du mariage. » [FG, chefs religieux, Kayes / Mali]

Le rapport du Mali précise alors que : « Pour ces deux leaders, s'ils doivent s'impliquer dans ce projet, deux conditions doivent être satisfaites. Primo, le projet doit prendre en compte l'éducation des filles pour éviter la débauche. Secundo, que le projet intègre en son sein la place de la religion et la tradition des populations locales. La religion condamne la vie sexuelle exacerbée, autant la tradition est à valoriser. Ce sont des conditions sine qua non pour l'implication de ces leaders religieux dans ce projet. » (Rapport d'évaluation, Mali). Il reste alors à réconcilier les normes véhiculées par la communauté internationale et les logiques qui sous-tendent les stratégies matrimoniales locales.

## **6.5. Les Leçons apprises**

Les leçons apprises sur les interventions dans les trois pays sont présentées ici par rapport à chaque catégorie d'acteurs ciblés.

### **6.5.1. Leçons apprises concernant les jeunes leaders du projet**

1. L'option de la mixité dans la constitution des groupes de jeunes leaders a permis d'instaurer une responsabilité partagée entre filles et garçons dans la lutte contre le mariage d'enfant. Réunis dans un cadre d'apprentissage aux principes d'égalité entre les genres, filles et garçons, placés au centre de l'action, évoluent ensemble vers l'autonomisation pour devenir de véritables leviers du changement social.
2. La diversification des thèmes abordées lors des formations en fonction des résultats de la recherche permet de renforcer les capacités des jeunes leaders à soutenir une ligne d'argumentation pertinente lors des sensibilisations.
3. La nécessité de fournir des ressources financières pour assurer la durabilité des acquis du projet a été plusieurs fois exprimée au sein des communautés. Mais le projet doit être compris comme un catalyseur de changement social par l'autonomisation des jeunes. Cela suppose donc, une fois cette autonomisation atteinte qu'ils puissent ainsi agir dans le sens d'une autopromotion dans leur vie quotidienne tout étant des influenceurs locaux.
4. Les activités des jeunes leaders peuvent les exposer à des risques de violence verbale et/ou physique. La mise en place d'un dispositif de leur protection à ces violences permettra de leur assurer un cadre sécurisé.

### **6.5.2. Leçons apprises concernant les leaders religieux et coutumiers**

1. La stratégie d'impliquer les chefs religieux et coutumiers est une bonne approche dans la lutte contre le ME. Leur rôle est déterminant pour le changement de perception des ME en communauté. Compte tenu de ce rôle stratégique et de leur forte influence sur les institutions gouvernementales, il serait souhaitable de les mettre au centre de la lutte contre le ME au même titre que les groupes de jeunes leaders du projet. Les activités de sensibilisation seraient alors directement menées par les membres de WILDAF.
2. Le travail avec les leaders religieux nécessite de se prémunir d'un argumentaire avisé sur les préceptes religieux. Cela éviterait de transformer les discussions avec eux en séance de prêche.

3. La diversification des interlocuteurs concernant les chefs coutumiers est une bonne approche pour impliquer des acteurs influents dont les fonctions sont étroitement liées à la formation des familles.

### **6.5.3. Leçons apprises concernant les communautés**

1. Les communautés prennent conscience des effets néfastes du ME sur la vie des filles, et certains trouvent que les garçons aussi peuvent être des victimes. Cette prise de conscience doit aussi faire le lien entre le ME et le non-respect des droits des enfants. A ce titre la vulgarisation des droits humains en général et ceux des filles en particulier doit être une activité primordiale.
2. Les préoccupations et les besoins prioritaires des communautés sur la socialisation des filles devraient être entendus pour espérer une forte implication de leur part dans la lutte contre le ME. Cela implique l'utilisation de techniques de communication participative avec les communautés.

### **6.5.4. Leçons apprises concernant les acteurs des services publics**

1. Les acteurs des services publics sont des alliés privilégiés dans la lutte contre le ME. La stratégie de faciliter l'accès des jeunes à leurs services permet à ces derniers de mieux comprendre leur fonctionnement et ce qu'ils sont en mesure d'attendre de leur part.
2. Il serait souhaitable d'amener les acteurs des services publics à aller au-devant des communautés pour une administration de proximité soucieux d'adapter l'action publique aux réalités des communautés. Ce rapprochement devrait désamorcer la psychose qui semble s'installer dans les contrées qui font l'objet d'interventions massives des ONG.

### **6.5.5. Leçons apprises concernant la mise en œuvre du projet**

1. Le ciblage des groupes de filles et garçons est une étape importante dans le démarrage des interventions. Ce ciblage sera d'autant plus réussi lorsque des acteurs locaux sont mis en contribution pour la prise en compte des critères d'âge, de statut matrimonial (être célibataire), d'aptitude et d'engagement pour les objectifs du projet.
2. L'existence d'un organe de coordination initié par les communautés face aux nombreuses interventions des ONG est à saisir comme une opportunité pour débattre des objectifs du projet avant la mise en œuvre.
3. La stratégie de la « sensibilisation choc » dans la lutte contre le ME s'avère être une bonne approche pour changer les mentalités. En relatant des récits de vie détruite par le ME lors des sensibilisations, les populations cibles se rendent ainsi compte de manière concrète les effets néfastes de la pratique, en particulier lorsqu'ils proviennent de leurs communautés.
4. Afin de faciliter la collecte de données pour le suivi de l'intervention, il est important d'élaborer des outils simples adaptés aux utilisateurs et de prendre en compte le recrutement d'un agent de suivi basé auprès des jeunes formés.

5. L'introduction d'un projet au sein d'une communauté suscite toujours des intérêts divers au services d'enjeux locaux à tous les niveaux. Il est alors important de prendre la distance par rapport aux discours convenus
6. Les réunions trimestrielles et semestrielles tout au long de la phase d'intervention permettent un suivi régulier et d'éventuels ajustement dans la conduite du projet.
7. Le ciblage des zones d'intervention doit inclure nécessairement le critère de l'ampleur du phénomène. Les milieux ruraux devront alors être privilégiés par rapport aux milieux urbains où le phénomène du ME est moins fréquent.

Pour enrichir éventuellement cette partie, nous vous envoyons les leçons apprises telles qu'elles ressortent de notre présentation à la réunion de consolidation. (Les leçons apprises se trouvent à la fin de la présentation ci-jointe).

## CONCLUSION

Le modèle d'intervention théorique a été soumis à l'épreuve des réalités de la mise en œuvre et des contextes locaux. En guise de conclusion, nous présentons le modèle d'intervention final retenu amélioré par des ajustements résultant des leçons apprises de la mise en œuvre. Il est présenté en deux versions : la version avec verbatim, et la version schématisée.

### Modèle d'intervention détaillé

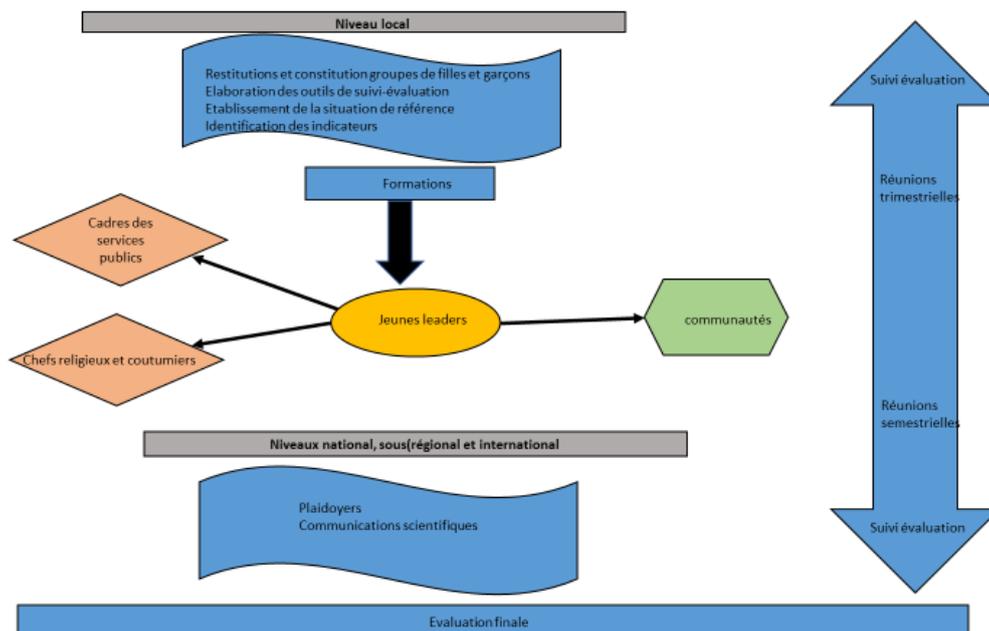
Cette version est présentée dans le tableau détaillé suivant.

<b>MODELE D'INTERVENTION</b>		
<b>Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles</b>		
<b>Expérience pilote : Mali, Niger, Togo</b>		
<b>Objectif général</b>	<b>Contribuer à la réduction de la prévalence du MP par l'autonomisation des filles</b>	
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Renforcer les capacités des filles pour lutter contre le ME ; 2. Contribuer à l'appropriation de la problématique de lutte contre le ME par les autorités locales ; 3. Améliorer le cadre juridique et politique de lutte contre le ME ; 4. Réaliser des actions de plaidoyer	
<b>Principe d'action : Travail en synergie entre acteurs de mise en œuvre à savoir société civile (ONG, association, ect.) et chercheurs ; collaboration entre d'autres ONG œuvrant pour les droits et l'épanouissement des femmes et des adolescentes</b>		<b>Observations</b>
<b>Acteurs cibles</b>	Filles de 12 à 19 ans ; garçons	
<b>Acteurs alliés</b>	Communautaires : Autorités religieuses et traditionnelles, femmes leaders  Institutionnels : enseignants, élus locaux, cadres des services judiciaires, des forces de l'ordre	
<b>Activités de préparation de l'intervention</b>	1. restitution des résultats de la recherche 2. Constitution de groupes de filles et garçons 3. Elaboration de la situation de référence contenant des données mobilisables pour l'action sur la base des résultats de recherche et la collecte d'informations complémentaires lors des restitutions et rencontres avec les acteurs 4. Identification des indicateurs clés pour le suivi régulier des activités et les changements immédiats induits. 5. Elaboration des outils de suivi	- Eviter une restitution unique ppiry l'ensemble des acteurs. Prévoir au moins 3 restitutions par catégories d'acteurs. - Opter pour la mixité dans les groupes de jeunes du projet - veiller à respecter les critères de ciblage des jeunes du projet - Veiller à ce que les outils soient faciles compréhensibles et facile d'utilisation.

<b>Niveau local</b>		
<b>Activités</b>	<b>Suivi-évaluation</b>	<b>Observations</b>
<p>1. Formation des groupes de filles et garçons</p> <p>2. Réalisation par les filles et garçons avec l'appui de la société civile, de diverses activités au sein même de leurs groupes et à l'endroit de la communauté et des services administratifs</p> <p>3. Plaidoyer par les filles et garçons auprès de divers acteurs : enseignants et cadres de l'administration déconcentrée et décentralisée, des services d'état civil, des divisions santé familiales des services judiciaires.</p>	<p>1. Réalisation de réunions trimestrielles organisée par la société civile avec les groupes de filles et garçons en collaboration avec les chercheurs, en vue d'instaurer un cadre régulier de discussion permettant de débattre des succès de la mise en œuvre, les difficultés rencontrées, l'évolution de la situation de référence.</p>	<p>- Diversification des thèmes de la formation en fonction des résultats de la recherche</p> <p>- Concernant les chefs coutumiers, diversifier le profil des acteurs</p> <p>- Réajuster les outils de suivi si nécessaire</p> <p>- Formations complémentaires à l'endroit des jeunes à la suite des réunions trimestrielles qui auront identifié des lacunes de connaissance et de pratique à leur niveau</p> <p>- Faciliter l'accès des services publics aux jeunes du projet</p> <p>- Utiliser la stratégie de la « sensibilisation choc » dans les bonnes pratiques de lutte contre le ME</p>
<p>4. Ciblage de chefs traditionnels et religieux par les filles et garçons assistés par les chercheurs et la société civile ;</p> <p>5. Identification de leurs besoins spécifiques sur la base des rapports/pays et lors des restitutions au sein des communautés ;</p> <p>6. Organisation d'un forum des chefs traditionnels et religieux.</p>	<p>2 Réalisation de suivis semestriel par les chercheurs pour documenter l'évolution de la situation de référence.</p> <p>3. Renseignement des outils de suivi au cours des réunions trimestrielles et semestrielles</p>	
<p>7. Assistance multiforme pour les jeunes et les familles : opportunité d'accéder à des conseils juridiques, des services de santé de la reproduction, orientation vers des ONG d'appui à des activités économiques</p>		
<b>Niveaux national, sous-régional et international</b>		
<b>Activités</b>	<b>Suivi-évaluation</b>	<b>Observations</b>
<p>Plaidoyer auprès de l'assemblée nationale, lors de rencontres sous-régionales et internationales avec les décideurs.</p> <p>Communications au sein de la communauté scientifique</p> <p>Outils : policy briefs, argumentaires, fiches de témoignage, boîte à outils et articles scientifiques.</p>	<p>Mise au point des activités de communication</p>	
<b>Evaluation finale</b>		
<b>Evaluation qualitative</b>	<b>Evaluation quantitative</b>	<b>Observations</b>

<p>1. Bilan des forces et faiblesses du programme et stratégies de pérennisation des acquis</p> <p>2. Outils : Entretiens individuels et focus avec les catégories d'acteurs impliqués ; utilisation de la méthode du « Changement le plus significatif »</p>	<p>Collecte de données chiffrées relatives aux activités effectivement réalisées</p>	
---	--	--

## Modèle d'intervention schématisé



■ Activités réalisées par les membres du projet (chercheurs et bureaux WILDAF)

## REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Olivier de Sardan, J-P., 1995, *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD – Karthala.

ONU-FEMMES, 2014, « La petite fille », <http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/end-violenceagainst-women/2014/girls>

UNICEF, 2001, Les mariages précoces ; Digest Innocenti 07 ; mars 2001 : <http://www.unicefirc.org/publications/pdf/digest7f.pdf>

UNICEF, 2014, La situation des enfants dans le monde : Chaque enfant compte, 116 p.